



PROCÈS-VERBAL DE REUNION

Conseillers en exercice : 15 Conseillers présents : 9 Quorum : 8	L'an deux mil vingt-quatre, le sept février à vingt heures, le conseil municipal de la Commune de BELGEARD, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Jean-Pierre LELIEVRE, maire
Affiché le : 26/02/2024	

Présents : LELIEVRE Jean-Pierre, SZCZESNY Ludovic, CAILLEAU Ludovic, POULEYN Gilbert, PROVOST Audrey, FROMENTIN Jérôme, BOUDONNET Fabrice, BEAUDET Julie, GOUGEON Sandrine.

Absents excusés : THOMAS Alain, HAMOND Gaëlle, BEAUDOIN Fabienne.

Absents : LE GOFF Patrick, BROCHARD Bernard, GUIHERY Jérôme.

Secrétaire de séance : POULEYN Gilbert

- *En préambule de la réunion, une présentation de 30 mn est faite au Conseil Municipal par des représentants du club MASTRIA 53 sur l'organisation des différentes épreuves et animations prévues à l'occasion du DUATHLON qui aura lieu le dimanche 17 mars prochain. C'est une épreuve sportive qui est inscrite dans le parcours de qualification de clubs en championnat par équipes de niveau régional.*

Le compte rendu du dernier conseil municipal du 15/12/2023 n'amène aucune observation, il est adopté à l'unanimité.

Ordre du jour :

1. Mayenne Communauté : délibération modification des statuts et intérêt communautaire
2. Convention ATC antenne : autorisation signature + déclaration préalable
3. Transfert de compétence assainissement 2026 : synthèse commune
4. Participation employeur obligatoire risque prévoyance des agents : mandat CDG pour consultation organismes d'assurance
5. Orientations budgétaires 2024
6. Tem : participation fonds verts éclairage public
7. Devis voirie
8. Devis matériel divers : informatique, technique, loisirs, école
9. Point bâtiments communaux : logement, bilan énergétique
10. Demande de subvention : épicerie sociale AMI
11. Association « Le sourire d'Iris »
12. Questions diverses



PROCÈS-VERBAL DE REUNION

1. Mayenne Communauté : délibération modification des statuts et intérêt communautaire

Le Conseil valide à l'unanimité les modifications statutaires proposées pour l'actualisation des compétences de Mayenne ainsi que les précisions apportées à l'intérêt communautaire sur les articles suivants :

- 2°) Actions de développement économique
- 5°) Développement et aménagement sportif de l'espace communautaire
- 7°) Révision et précisions sur la compétence culturelle
- 8°) Précisions sur la compétence enfance jeunesse
- 13°) Mise à jour des statuts de l'action sociale d'intérêt communautaire
- 14°) Construction, aménagement, entretien et la gestion des équipements économiques d'intérêt communautaire

Document présenté lors du conseil communautaire du 21 décembre 2023, débattu et validant une nouvelle étape dans la coopération intercommunale, plan stratégique 2023-2026.

2. Convention ATC antenne : autorisation signature + déclaration préalable

Conformément aux délibérations des derniers conseils, ce document est en phase de finalisation avec SYSCOM. Les travaux de bornage sont réalisés. Il reste à établir et transmettre l'acte notarié sur l'échange des parcelles.

La société ATC a déposé le 30/01/2024 le dossier de déclaration préalable pour l'installation de l'antenne. Il est en cours d'instruction.

La conseil municipal donne délégation à M. le Maire pour signer la convention avec ATC.

3. Transfert de compétence assainissement 2026 : synthèse commune

3.1 - Messieurs LELIEVRE et POULEYN commentent les points principaux qui ont été présentés aux élus et représentants des différentes communes lors du Comité de Pilotage du 25 janvier dernier. La première phase de collecte des données sur le transfert de compétence en eau potable et assainissement est terminée. Elle se prolongera sur le premier semestre 2024 par une concertation et l'établissement de trois scénarios sur les différents volets de ce dossier : juridique, tarifaire et organisationnel.

- La SATESE (conseil départemental) devrait transmettre vers la mi-février le dossier qui permettra de lancer l'appel d'offres pour le recrutement d'un bureau d'étude qui sera chargé de lancer l'appel d'offres la première phase de travaux de mise à niveau des



PROCÈS-VERBAL DE REUNION

réseaux de collecte à Belgeard. Le démarrage de ces travaux reste planifié pour début 2025.

4. Participation employeur obligatoire risque prévoyance des agents : mandat CDG pour consultation organismes d'assurance

M. le Maire informe le conseil municipal qu'à compter du 1^{er} janvier 2025 la participation des employeurs publics territoriaux à la prévoyance de leurs agents est obligatoire à hauteur (minima) de 7 € par mois et par agent.

Il est demandé aux Collectivités et Etablissements Public de délibérer sur la possibilité de donner mandat au CDG de la Mayenne pour le lancement de la consultation auprès des organismes d'assurance.

Le conseil municipal valide la convention de mandat auprès du CDG 53 pour le lancement de la consultation.

5. Orientations budgétaires 2024

Les orientations budgétaires seront développées lors du prochain Conseil de mars après réunion de la commission budget.

6. TEM53 : participation fonds verts éclairage public

Madame PROVOST annonce que les subventions au titre des Fonds Verts pour la rénovation de l'éclairage public sont abaissées de 40 % à 20 % pour l'exercice 2024.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de poursuivre la seconde tranche des travaux programmée sur l'éclairage public de la résidence des Trois Chênes et de l'Ancien Bourg.

Sur les 18 000 € HT projetés, après prise en charge de 25 % par Territoire Energie Mayenne et 20 % du Fonds Vert, il restera en conséquence environ 11 000 € en reste à charge à la collectivité.

7. Devis voirie : réfection chemin des Halliers

Un premier devis a été obtenu pour la réfection en bicouche gris du CR Les Halliers. Monsieur le maire attend d'autres devis.

8. Devis matériel divers : informatique, technique, loisirs, école

- En attente d'un devis de TOMA Connect pour un ordinateur et vidéoprojecteur
- Doseur à installer sur le lave-vaisselle de l'Orée du Bois
- Prospection en cours pour changer 4 radiateurs obsolètes à l'école

- Achat d'un radiateur de 1 kW pour la lingerie de l'appartement du 26 rue du Muguet (480 €) et accord pour l'achat d'une crédence d'un montant de 153 € HT pour la cuisine



PROCÈS-VERBAL DE REUNION

faites soit par des sociétés extérieures soit par notre employé communal. Le logement au 29a devrait pouvoir être loué dès début mars.

10. Demande de subvention : épicerie sociale AMI

Une cotisation annuelle de 150 € est validée à l'unanimité au bénéfice de l'association AMI. En 2023, 5 foyers Belgeardais ont pu accéder à des tarifs préférentiels auprès de cet organisme social.

11. Association « Le sourire d'Iris »

Le Conseil décide de soutenir et de mettre à disposition les moyens de communication communaux (Panneau Pocket, site, flyers...) pour la vente de gâteaux en soutien financier des parents d'Iris, enfant de 4 ans handicapée par une maladie génétique rare, habitant Belgeard.

12. Questions diverses

• Indemnités des élus

Monsieur le maire informe le conseil que suite à la demande du comptable payeur, il faut revoir la délibération fixant les indemnités des élus en ne précisant que le vote des taux sans montant ni barème indiciaire car ceux peuvent évoluer au cours du mandat. Le Conseil valide la nouvelle délibération en ce sens.

• Réunion Duathlon

- ✓ Arrêtés municipaux à établir
- ✓ Appel aux bénévoles. 60 encadrant nécessaires.
- ✓ Tonte à faire pour un passage sur un terrain communal
- ✓ Information à faire à l'école pour la course des petits
- ✓ Mise à disposition d'une prise 32A pour une friteuse + autre prise séparée
- ✓ Coupes de la municipalité à fournir

• Signature de la convention « Participation citoyenne »

Une convention tripartite entre Préfecture, Gendarmerie et Commune a été signée le 7 février. Belgeard est la 61^{ème} commune mayennaise qui adopte ce principe de vigilance citoyenne. Elle désigne 6 référents volontaires comme contacts privilégiés pour rendre compte de toute anomalie en termes de sécurité des biens et personnes sur la commune. Une formation préalable est prévue courant mars.

• Rédaction du bulletin municipal

Le bulletin municipal est en préparation. La participation des enfants de l'école est envisagée. Tout article est le bienvenu.



PROCÈS-VERBAL DE REUNION

- Galette pour les « anciens »

Cette animation traditionnelle s'est déroulée à L'Orée du Bois dans un excellent climat avec une quinzaine de foyers concernés et présence des élus.

En raison de l'absence prévisible de plusieurs participants, **la prochaine réunion est décalée du 15 au mercredi 27 mars à 20 heures**

La séance est levée à 22 h 35 m.

Le secrétaire
Gilbert POULEYN

Le maire
Jean-Pierre LELIEVRE